

Soutenez le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme !

La fondation Pro mahJ

La fondation pour le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme a pour vocation de soutenir les activités du musée. Reconnue d'utilité publique, elle permet à ses donateurs de bénéficier de l'ensemble des dispositions fiscales très avantageuses applicables aux fondations.

Impôt sur le revenu

Si vous payez l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi, en faisant un don de 1 000 € à la fondation, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 660 €.

Impôt sur la fortune

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur la fortune, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt égale à 75 % du montant des dons effectués, dans la limite annuelle de 50 000 €. Ainsi, en faisant un don de 1 000 € à la fondation, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 750 €.

Reçu fiscal et confidentialité

Dès réception de votre don, un reçu fiscal strictement confidentiel vous sera adressé.

Bulletin de soutien

Merci de compléter ce bulletin et de le renvoyer accompagné de votre don à :

Fondation Pro mahJ
Hôtel de Saint-Aignan
71, rue du Temple
75003 Paris

Je soutiens les projets du mahJ et je fais un don par chèque libellé à l'ordre de la fondation Pro mahJ d'un montant de :

- | | | | |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 30 € | <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> 200 € |
| <input type="checkbox"/> 500 € | <input type="checkbox"/> 1 000 € | <input type="checkbox"/> 1 500 € | <input type="checkbox"/> autre |

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Tél :

Je souhaite être mentionné(e) dans la liste des donateurs au mahJ publiée sur le site internet du musée et dans son rapport annuel d'activité.

Je souhaite que mon don reste confidentiel.

Signature :